

Mooncard lève 20 millions d'euros pour libérer tous les salariés et dirigeants européens de leur charge mentale professionnelle

Mooncard va intensifier son développement en France et s'implanter à l'International pour tuer les notes de frais. Une levée de fonds réalisée auprès de quatre investisseurs de premier plan.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE SYNTHÈSE

La Fintech française **Mooncard lève 20 millions d'euros** auprès de deux nouveaux investisseurs de renom : [BlackFin Capital Partners](#) et [Partech](#) et de ses fonds historiques [Aglé Ventures](#) et [RAISE Ventures](#)

- Mooncard va **se développer dans 5 premiers pays européens d'ici 12 mois** et prévoit **d'embaucher 100 nouveaux talents d'ici fin 2022**. De nouvelles solutions et fonctionnalités digitales intelligentes sont en cours de développement par les équipes R&D.
- Avec une solution avancée capable de gérer efficacement de grands parcs de cartes (plus de 1.000 pour un seul client), Mooncard a su attirer de grands groupes en plus des ETI, PME ou indépendants, cible habituelle des Fintechs.
- Outre l'innovation technologique, Mooncard se démarque depuis ses débuts par un produit complet grâce à des **partenaires reconnus** comme **Visa, Gras Savoye et Allianz** équipant les cartes d'assurances complètes ou **Flying Blue** permettant aux porteurs de carte de gagner des Miles à chacune de leurs dépenses.
- **Mooncard équipe déjà plus de 3.000 entreprises** (*Air France, Cora, Cityscoot, Mirakl, Odigo, Groupe Poisson, Vinci, Zadig & Voltaire*, etc). Plus de **500 établissements publics** ont aussi adopté cette solution dans le cadre d'un grand contrat avec l'État.
- Mooncard présente un **chiffre d'affaires multiplié par dix** depuis 2019, un modèle économique sain et la satisfaction d'une fidélisation client au long cours.
- Sa carte de paiement intelligente permet de régler n'importe quelle dépense d'entreprise en automatisant 100% de sa gestion. **La mission de Mooncard** : simplifier les tâches administratives associées aux dépenses professionnelles des salariés des entreprises, en commençant par éradiquer l'un des irritants les plus emblématiques : les notes de frais.

CONTACTS PRESSE :

Hugues le Romancer - hugues.le-romancer@evidenceparis.fr / 06.07.41.26.78
Raphaël Ruegger - raphael.ruegger@evidenceparis.fr / 06.47.22.87.47

DOSSIER DE PRESSE

Avec une infrastructure et des fondations solides, Mooncard lance une nouvelle offensive dans son développement

Mooncard va accélérer son développement à grande échelle dans plusieurs pays européens (5 premiers pays dans les 12 prochains mois) en plus de continuer à développer son empreinte nationale.

Mooncard contribuera ainsi au développement, à l'attractivité et au rayonnement économique de la France : une centaine de nouveaux talents seront recrutés d'ici 2022.

Mooncard travaille également à garder son avance technologique sur le contrôle des paiements et de la comptabilité en enrichissant ses services et ses fonctionnalités numériques pour soulager encore davantage les entreprises et leurs employés.

Cette levée de fonds intervient alors que Mooncard a construit un modèle économique solide, viable et sain, profitant d'une croissance régulière, durable et profitable, avec un taux de fidélisation client qui est une grande fierté pour les équipes.

Libérer la charge mentale professionnelle de centaines de milliers d'entreprises, de plusieurs millions de Français et d'Européens

On estime notamment que les notes de frais impactent au quotidien **près de 650.000 entreprises en France et que près de 2,5 millions de salariés** en effectuent régulièrement pour leur entreprise. Ces derniers doivent toujours se plier aux mêmes procédures (avancer l'argent, conserver les justificatifs papier, saisir les données, les voir être ressaisies, retraitées, et contrôlées plusieurs fois avant d'obtenir leur remboursement), faisant de la note de frais l'un des premiers irritants quotidiens des entreprises.

La carte de paiement intelligente est le seul outil capable de faire disparaître complètement cet irritant en supprimant une double charge :

- ⇒ **La charge administrative.** Une seule note de frais fait intervenir :
 - 5 à 10 tâches successives (saisie, classement, vérification, retraitement, contre-vérification, virement, comptabilisation...)
 - 2 à 5 documents différents (justificatif, formulaire, tableau récapitulatif...)
 - 2 à 6 personnes (salariés, office manager, RAF, DG, expert-comptable...)

- ⇒ **La charge mentale :** Pour les salariés, il y a la frustration de devoir avancer de l'argent personnel pour pouvoir faire son travail ; la peur de perdre ses justificatifs ou de ne jamais être remboursé ; le sentiment d'être en permanence contrôlé et suspecté ; la nécessité de devoir s'arrêter dans son travail pour remplir des formulaires parfois incompréhensibles. Pour les entreprises, il y a la pénibilité de tâches lourdes et peu valorisantes ; la peur de faire une erreur de saisie ou de report ; l'angoisse de laisser passer une tentative de fraude, qui incite à suspecter par défaut tous les salariés.

CONTACTS PRESSE :

Mooncard, comment ça fonctionne ? La carte de paiement qui élimine les notes de frais en automatisant leur traitement, et bien plus encore.

Mooncard est la seule carte corporate en France et même en Europe à s'adresser à la fois aux petites entreprises, aux grands groupes mais aussi aux entités publiques grâce à une solution capable de gérer des parcs de plusieurs milliers de cartes pour un seul client.

Mooncard est aussi la seule à automatiser entièrement le traitement des dépenses et des notes de frais. Que ce soient des startups, des PME ou de grands comptes, plus de 3.000 entreprises en France ont choisi Mooncard (Cora, Odigo, Norauto, Zadig & Voltaire, Groupe Poisson, Vinci, Indigo...). Plus de 350 cabinets d'expertise-comptable recommandent cette solution. Enfin, les entreprises ne sont pas les seules à faire confiance à Mooncard, puisque plus de 500 entités publiques ont opté pour cette solution dans le cadre d'un grand contrat avec l'État français.

La carte Mooncard est ultra-sécurisée et paramétrable en 1 clic (exemple : un plafond de 20 € ou 200 €/jour, activée pour les restaurants, les stations-service et les taxis, désactivée pour les retraits, l'international, les paiements internet et le week-end...). L'entreprise peut donc en confier une à chacun de ses salariés, sans crainte. Toutes les opérations, stockées dans un cloud sécurisé, sont consultables en temps réel.

Lorsqu'un salarié règle avec sa carte Mooncard (un déjeuner, un taxi, un billet d'avion, un ordinateur, un abonnement logiciel...), toutes les données du paiement sont automatiquement et immédiatement pré-remplies et traitées en comptabilité. Le salarié doit simplement photographier le justificatif avec son smartphone qui est archivé avec une valeur légale pour les autorités françaises.

Mooncard, c'est une équipe d'ingénieurs et de data analystes qui a inventé une carte de paiement intelligente, qui repose sur plusieurs avancées technologiques et comptables :

- **Une carte de paiement ultra-sécurisée**, en collaboration avec le leader européen Visa;
- **L'assurance la plus complète du marché** pour une carte de paiement d'entreprise, grâce à un partenariat unique avec Allianz et Gras Savoye;
- **Un partenariat unique sur le marché français avec Flying Blue** (programme de fidélité du groupe AIR FRANCE - KLM) permettant aux entreprises et à leurs salariés de cumuler des Miles, à usage personnel ou professionnel, en payant avec leur carte entreprise pour ceux qui le souhaitent;
- **Le paramétrage le plus sophistiqué** : plus de 60 critères de limitation d'usage peuvent être activés ou désactivés en 1 clic et en temps réel, pour n'importe quelle carte Mooncard en circulation;
- **Les algorithmes de traitement comptable les plus pointus en France**, permettant de s'interfacer automatiquement avec tous les logiciels du marché (Sage, Cegid...);
- **Une solution en mode SaaS** dans un cloud sécurisé;
- **Une expérience utilisateur inédite**, avec l'ouverture d'un compte en 5 minutes, une carte disponible en 24h, et un déploiement fluide dans l'entreprise.

Mooncard, c'est aussi deux solutions complémentaires développées après sa première levée de fonds:

⇒ **Mooncard X (mars 2020)** : accès à un assistant personnel 7j/7 et 24h/24, une agence de voyage dédiée, un statut privilégié auprès de 60.000 acteurs de services ou marchands (loueurs, salons d'aéroports, fleuristes...) et des assurances voyage ou informatique inégalées sur le marché.

CONTACTS PRESSE :

Hugues le Romancer - hugues.le-romancer@evidenceparis.fr / 06.07.41.26.78

Raphaël Ruegger - raphael.ruegger@evidenceparis.fr / 06.47.22.87.47

⇒ **Mooncard Mobility (été 2020)** : première carte carburant française pour les déplacements professionnels donnant accès à 100% des stations-service, des parkings, des péages et des bornes de recharge électrique ! Avec évidemment tous les avantages de Mooncard.

CITATIONS

« Depuis notre lancement, nous avons fait de la lutte contre la charge mentale professionnelle notre combat. Les cadres et les chefs d'entreprise ont suffisamment de tracas au quotidien pour que leur esprit ne soit paralysé par un irritant administratif tel que les notes de frais. Notre ambition : débarrasser tous les salariés, comptables et patrons, du public comme du privé, des petites, des moyennes et des grandes organisations, de cette charge. C'est pourquoi notre objectif est de poursuivre notre expansion sur le marché français mais aussi désormais à l'international et de proposer de nouvelles solutions digitales intelligentes. Des logiciels et des applications sortis ces dernières années se sont tous efforcés de digitaliser ou réduire la gestion des notes de frais, mais pas de l'éliminer. La vraie solution, c'est d'automatiser tout le traitement, et de tuer physiquement la note de frais, ce que Mooncard est la seule à faire. Une bonne note de frais est une note de frais morte, qui n'existe plus », explique **Tristan Leteurre, co-fondateur et CEO de Mooncard**.

« Nous sommes très heureux de co-leader la Série B de Mooncard, une société solide qui fait gagner un temps précieux aux salariés et aux directions financières des PME et ETI clientes. Plus besoin de passer des heures à préparer ses notes de frais », déclare **Julien Creuzé, Partner de BlackFin Capital Partners**. « Grâce à un accord décroché avec Flying Blue, Mooncard est à ma connaissance la seule Fintech qui permet à ses utilisateurs de gagner des miles après chaque dépense ! »

« Les fondateurs de Mooncard nous ont convaincu d'investir par leur double compétence transactionnelle (gestion des paiements et trésorerie) et logicielle (automatisation des écritures comptables et interopérabilité). C'est unique dans ce secteur et c'est pour cela qu'ils sont aussi à l'aise avec une PME qu'avec un groupe international ou une administration publique », affirme **Jean-Marc Patouillaud, Managing Partner de Partech**.

« Mooncard propose la solution la plus performante du marché grâce à une équipe technique de très haut niveau et une compréhension profonde des enjeux liés à la comptabilité. Le partenariat avec Flying Blue a été une étape décisive dans le développement de son produit qui séduit désormais à la fois des startups, des grands comptes et les services publics. Nous sommes heureux de continuer à soutenir Mooncard et enthousiastes devant les perspectives qui s'offrent à elle en France et en Europe », affirme **Antoine Loison, General Partner de Aglaé Ventures**.

« Mooncard est une entreprise innovante qui s'est attaquée à un marché qui avait besoin d'être réinventé. Cette équipe le fait avec brio et intelligence depuis bientôt 3 ans et va désormais conquérir de nouveaux territoires et apporter une aide précieuse aux salariés et dirigeants. Leur solution apporte des gains de productivité considérables aux entreprises et les perspectives de développement ne se démentent pas depuis que nous les accompagnons. Nous sommes très heureux de continuer à leur faire bénéficier de toute notre expertise stratégique pour concrétiser leurs ambitions », affirme **François Collet, Partner de RAISE Ventures**.

CONTACTS PRESSE :

Hugues le Romancer - hugues.le-romancer@evidenceparis.fr / 06.07.41.26.78
Raphaël Ruegger - raphael.ruegger@evidenceparis.fr / 06.47.22.87.47

À propos de Mooncard

Fintech fondée en mars 2016 et dirigée par Tristan Leteurtre (CEO, ex-VLC, Anevia), Damien Metzger (CTO, ex-Prestashop) et Pierre-Yves Roizot (CFO, ex-Vente-Privée), Mooncard est un leader des cartes corporate intelligentes : sécurisée et paramétrable, la carte Mooncard permet de régler n'importe quelle dépense de l'entreprise (frais professionnels, achats en ligne, abonnements...) et d'en automatiser entièrement la gestion administrative (pré-remplissage des données, stockage des justificatifs, traitement comptable).

Depuis le début de l'année 2021, un partenariat avec Flying Blue, programme de fidélité d'AIR FRANCE-KLM permet aux porteurs de Mooncard de cumuler des Miles Flying Blue grâce à leurs dépenses. Mooncard est une solution SaaS et a déjà séduit plus de 3000 entreprises (Air France, Cora, Cityscoot, Mirakl, Odigo, Groupe Poisson, Vinci, Zadig & Voltaire, etc.). Mooncard accompagne aussi l'État dans la digitalisation de ses frais de déplacement (plus de 500 établissements publics : Matignon, Ministères, Service des armées, etc).

Pour en savoir plus : www.mooncard.co

À propos de BlackFin Capital Partners

BlackFin Capital Partners est une société indépendante de capital investissement, spécialisée sur le secteur des services financiers en Europe. BlackFin gère 1,8 milliards d'euros à travers trois fonds de private equity et un fonds de capital innovation (BlackFin Tech).

Depuis son closing final en 2018, BlackFin Tech a investi dans 17 des plus ambitieuses Fintechs et Assurtechs européennes. BlackFin Capital Partners compte 40 professionnels de l'investissement répartis entre Paris, Bruxelles et Francfort.

Pour en savoir plus : <https://blackfin-tech.com>

À propos de Partech

Fondé à San Francisco et à Paris, Partech est l'un des fonds de capital-risque les plus actifs au monde, et apporte capital, expérience opérationnelle et support stratégique aux entrepreneurs aux stades de seed, venture et growth. Le portfolio Partech comprend actuellement 200 entreprises dans 30 pays, dont 9 valorisées à plus d'un milliard de dollars.

Pour en savoir plus : <https://partechpartners.com>

À propos d'Aglaé Ventures

Aglaé Ventures est la structure d'investissement d'Agache (actionnaire de référence du groupe LVMH) dans les nouvelles technologies, implantée à Paris, New-York et San Francisco. Aglaé Ventures investit de 100 K€ à 100 M€ dans des startups en forte croissance, principalement des places de marché, des sociétés de logiciels et des plateformes de contenus, à toutes les étapes de leur développement. Au cours des 20 dernières années, Aglaé et ses sociétés affiliées ont soutenu certaines des sociétés technologiques les plus emblématiques, notamment Netflix, Slack, Spotify, Airbnb, Automattic, eToro et BackMarket.

Pour en savoir plus : www.aglaeventures.com

CONTACTS PRESSE :

Hugues le Romancer - hugues.le-romancer@evidenceparis.fr / 06.07.41.26.78
Raphaël Ruegger - raphael.ruegger@evidenceparis.fr / 06.47.22.87.47

A propos de RAISE Ventures

RAISE Ventures est une société d'investissement en Venture Capital développée au sein du Groupe RAISE, fondé par Clara Gaymard et Gonzague de Blighnières. Dotée d'un capital de 120M€, RAISE Ventures vise à soutenir des startups innovantes et à accompagner leur développement, notamment à l'international.

Le Groupe RAISE repose sur un mécanisme de financement conjuguant rentabilité et générosité puisque les équipes d'investissement (RAISE Investissement, RAISE REIM, RAISE Ventures, RAISE Impact et RAISE LAB) donnent 50% de leur intéressement afin de financer un Fonds de dotation interne, RAISESHERPAS, dédié à l'accompagnement de startups. Ce dispositif pionnier en France permet de créer un écosystème vertueux, mêlant les grands groupes et institutionnels actionnaires, les ETI et les startups.

Pour en savoir plus : www.raise.co

CONTACTS PRESSE :

Hugues le Romancer - hugues.le-romancer@evidenceparis.fr / 06.07.41.26.78
Raphaël Ruegger - raphael.ruegger@evidenceparis.fr / 06.47.22.87.47